RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02560
Numéro SIREN : 848 968 574
Nom ou dénomination : ABI RENOV

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2023 sous le numéro de dépôt 32192

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

32142

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

N° 2065-SD
2023
cerfa
N° 11084*24
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	04/02/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:
SARL ABI RENOV SARL

Adresse du siège social:

SIRET 8 4 8 9 6 8 5 7 4 0 0 0 1 4

Mél : batcompta@yahoo.com

Adresse du principal établissement:
122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: BATIMENT

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal | 0 | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % | 19 200

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date: 05/05/2020 Lieu: LE RAINCY
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire: BENJAMIN GERANT
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ *prestataire :*	Signature :

ABI RENOV
122 avenue de la Résistance
93340 LE RAINCY
Tél.: 06 99 07 76 76
RCS Bobigny 848 968 574

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement: Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6: Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6: Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*
BENIDIRI ABDELKRIM GERANT 21 ALLEE DE CASTILLON 9339(LE RAINCY	50	2019					
FOURNIER ANTHONY ASSOCIE 21 ALLEE DE CASTILLON 9339(LE RAINCY	50	2019					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %	0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABI RENOV SARL	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	122 AVENUE DE LA RESISTANCE 93340 LE RAINCY	

SIRET 8 4 8 9 6 8 5 7 4 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 1 Durée de l'exercice précédent *

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

ACTIF

			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	1 618	030 112	1 506
	Immobilisations financières * (1)	040	155	042	155
	Total I (5)	044	1 773	048 112	1 660
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	21 455	086	21 455
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	21 455	098	21 455
	Total général (I + II)	110	23 228	112 112	23 115

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	16 223
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	19 223
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	3 892
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	3 892
	Total général (I + II + III)	180	23 115

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 773
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

2023

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ABI RENOV SARL**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		
		Autres		
	Immobilisations corporelles		1 506	
	Immobilisations financières		155	
	Total I		1 660	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres		
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		21 455	
	Charges constatées d'avance			
	Total II		21 455	
	Total général (I + II)		23 115	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		3 000	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		16 223	
	Provisions réglementées			
	Total I		19 223	
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Autres dettes		3 892	
	Produits constatés d'avance			
	Total III		3 892	
	Total général (I + II + III)		23 115	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

③ **IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2033-C-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ABI RENOV SARL**

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 618	474		476	1 618		
Immobilisations financières		480		482	155	484		486	155		
TOTAL		490		492	1 773	494		496	1 773		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	112	564		566	112
TOTAL		570		572	112	574		576	112

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5
6	**7**	**8**	**9**	**10**

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) | Désignation de l'entreprise **ABI RENOV SARL** | Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Autres Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés	983			
Déficits reportables	984			
Déficits de l'exercice	860			
Total des déficits restant à reporter	870			

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** DGFiP N° 2033-E-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABI RENOV SARL** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 04/02/2019 et clos le : 31/12/2019 Données en nombre de mois 1 1

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **(Total 1 + Total 2 - Total 3)**	137	

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF	117	0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		016		
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 / 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 31/12/2019 SIREN 848968574

Dénomination de l'entreprise **ABI RENOV SARL**

Adresse (voie) **122 AVENUE DE LA RESISTANCE**

Code postal **93340** Ville **LE RAINCY**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **BENIDIRI** Prénom(s) **ABDELKRIM**

Nom marital | % de détention **50.00** Nb de parts ou actions **50**

Naissance : Date **16/06/1970** N° Département **99** Commune **TIMEZRIT** Pays **DZ**

Adresse : N° **21** Voie **ALLEE DE CASTILLON**

Code postal **93390** Commune **CLICHY SOUS BOIS** Pays **FR**

Tire (2) **M** Nom patronymique **FOURNIER** Prénom(s) **ANTHONY**

Nom marital | % de détention **50.00** Nb de parts ou actions **50**

Naissance : Date **15/12/1989** N° Département **77100** Commune **MEAUX** Pays **FR**

Adresse : N° **21** Voie **ALLEE DE CASTILLON**

Code postal **93390** Commune **CLICHY SOUS BOIS** Pays **FR**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD **2023**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant ☐*

Exercice clos le 31122019 SIREN 848968574

Dénomination de l'entreprise **ABI RENOV SARL**

Adresse (voie) **122 AVENUE DE LA RESISTANCE**

Code postal **93340** Ville **LE RAINCY**

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Voie | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SARL « ABI RENOV »

Au capital de 3 000 €

122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93 340 LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 848 968 574

L'AN DEUX MILLE VINGT et le 30 Juin à 10h.

Les associés de la SARL « ABI RENOV » se sont réunis au siège de la Société, 122, Avenue de la Résistance, 93340 LE RAINCY, sur convocation de la gérance, pour y délibérer de l'ordre du jour suivant :

1/ Comptes annuels pour l'exercice ouvert le 4 Février 2019 et clos le 31 Décembre 2019.
2/ Quitus au Gérant
3/ Affectation des résultats
4/ Questions diverses

Sont présents ou représentés :

M BENIDIRI ABDELKRIM, propriétaire de 50 parts de 30€ chacune, numérotées de 1 à 50

M FOURNIER ANTHONY, propriétaire de 50 parts de 30€ chacune, numérotées de 51 à 100.

Soit au total 100 parts représentant l'intégralité du capital social.

M BENDIRI ABDELKRIM, gérant, préside l'assemblée, laquelle est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérée.

BA

AF

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

M. le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

1/ Le Texte des résolutions proposées

2/ Les lettres de convocation, ainsi que les accusés réceptions des dites lettres, ou bien la certification de la remise en mains propres de la lettre de convocation.

Puis M le Président déclare que le texte des résolutions a été adressé aux associés en même temps que la convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle l'ordre du jour ainsi qu'il est énoncé ci-dessus et déclare la discussion ouverte :

Diverses observations sont alors échangées, puis personne ne demandant la parole, M Le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de toutes ses annexes, du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial, approuve tels qu'ils sont écrits les comptes annuels pour l'exercice ouvert le 4 février 2019 et clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des voix.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, au vu du bilan, et après consultations des annexes, après lecture du rapport de gérance et du rapport spécial, donne quitus entier et sans réserves au gérant, pour sa gestion concernant l'exercice ouvert le 4 février 2019 et clos le 31 Décembre 2019..

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des voix.

BA AF

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés sur proposition de la gérance décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

Au compte report à nouveau pour 16 233 €

Cette résolution mise au vote est adoptée à la majorité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

Plus rien n'étant à débattre, la collectivité des associés donne pouvoir au porteur des présentes d'avoir à effectuer les formalités prescrites par la Loi.
La feuille de présence est émargée par chaque associé.
La séance est levée à 11 heures.
En foi, de quoi, il a été établi le présent procès verbal, en autant d'exemplaires originaux nécessaires dont 2 pour le dépôt au greffe.

SIGNATURE DES ASSOCIES.

BA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SARL « ABI RENOV »

Au capital de 3 000€

122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93 340 LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 848 968 574

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
EXERCICE ouvert le 4 Février 2019 et clos le 31 Décembre 2019

Chers Associés,

Avant l'assemblée générale annuelle, statuant sur les comptes, prévue le 30/06/2020 au siège de la société, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mon rapport concernant la gestion que j'y ai apporté.

Pour résumer la situation, notre C.A. HT de notre activité en date du 4 Février 2019 et clos le 31 Décembre 2019 est de 99 398 €,

Le montant des charges d'exploitation est de : 80 195 €,

Le résultat d'exploitation est de : 19 228 €

Le résultat fiscal de 16 223€.

Pour votre compréhension, ci-joint annexé, un résumé par poste sous forme de tableau.

BA AF

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Le Bilan arrêté au 31/12/2019 et sur une durée de 11 Mois, montre :

ACTIF IMMOBILISE NET après amortissements est de	1 660€
dont 155€ d'immobilisations financières	
ACTIF CIRCULANT dont	21 455€
Disponibilités 21 455€,	
ACTIF TOTAL NET	**23 115€**
Les CAPITAUX PROPRES se montent à	19 223€
LES DETTES se situent à	3 892€
Le résultat d'exploitation est de	19 228€
RESULTAT FISCAL avant réintégrations	16 223€
dont IS €	

Je propose ainsi d'affecter les résultats de la façon suivante :

Au Compte Report à nouveau : *16 223€*

Je reste tout à votre disposition pour de plus amples renseignements si vous le désirez et espère, grâce à vous à la prospérité de notre engagement.

A LE RAINCY le 30/06/2020
M BENIDIRI ABDELKRIM
Gérant.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

SARL « ABI RENOV »

Au capital de 3 000€

122 AVENUE DE LA RESISTANCE
93 340 LE RAINCY
RCS BOBIGNY B 848 968 574

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

EXERCICE ouvert le 4 Février 2019 et clos le 31 Décembre 2019

Pour l'exercice écoulé, M. BENIDIRI ABDELKRIM, n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de gérant,

Les conventions de compte courant entre associés, et la société se sont poursuivies normalement.

Les comptes courant d'associés sont à concurrence de la somme de 0.00€

Aucune autre convention n'est à signaler.

Fait à Le Raincy le 30/06/2020

M Gérant.

